Certifié conforme à l'original, le gérant
Thierry Fuhs
Paris, le 30 juin 2025

ABENAKI CONSEIL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros
10, rue Aristide Bruant 75018 Paris
R.C.S. Paris 419 027 305

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2025

Le 16 avril 2025, à 10 heures

Au siège de la société, le gérant préside la réunion et constate que tous les associés sont présents pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 : examen et approbation des comptes annuels ; quitus au gérant.
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
3. Pouvoirs

PREMIÈRE RÉSOLUTION

La collectivité des associés approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et donne quitus à la Gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les comptes de l'exercice écoulé font ressortir un montant total à disposition de l'Assemblée de 10.265,41 € se décomposant ainsi :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024	10 257
Report à nouveau	9
Réserves distribuables	
Total	**10.265**

La collectivité des associés approuve la distribution d'un dividende de 20,50 € par part, versé dans le mois de la présente assemblée, le reliquat étant affecté en report à nouveau.

Les dividendes ouvrent droit aux abattements dont bénéficient les personnes physiques ou donnent lieu au choix au prélèvement forfaitaire unique institué par la Loi de finances 2019.

Le report à nouveau évolue ainsi :

Report à nouveau au 01/01/2024	**8,73**
Résultat 2024	10.256,68
Distribution de dividendes	-10.250,00
Réserve légale	-
Report à nouveau au 31/12/2024	**15,41**

Conformément à la Loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2023	11.100	11.100
2022	9.250	9.250
2021	5.800	5.800

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 10 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et visé par un des associés présents à l'assemblée.

Th. Fuhs P. Kermarrec

Abenaki Conseil

Exercice clos le 31/12/2024

Siège social : 10 rue Aristide Bruant 75018 PARIS

SARL au capital de 10 000 euros - Siret 41902730500038 - APE 6202A

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2025

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 10 256,68 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujetis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 1 810,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 10 265,41 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024	10 257
Report à nouveau	9
Réserves distribuables	
Total	**10 265**

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	10 250
Réserve	
Report à nouveau	15
Total	**10 265**

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2023	11 100	11 100
2022	9 250	9 250
2021	5 800	5 800

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Certifié conforme
Le gérant
30/06/2025



Abenaki Conseil

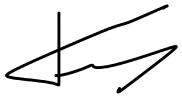
10, rue Aristide Bruant
75018 Paris

SIRET : 41902730500038 - APE : 6202A

Comptes annuels au 31 décembre 2024

Certifié conforme à l'original
Le 30 juin 2025

Le gérant Thierry Fuhs



SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS **2**

BILAN ACTIF **3**
BILAN PASSIF **4**
RÉSULTAT **5**

ANNEXE **6**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE **7**
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES **8**
IMMOBILISATIONS **9**
AMORTISSEMENTS **9**
DÉPRÉCIATIONS **10**
PROVISIONS **10**
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE **11**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE **12**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE **12**
CHARGES À PAYER **13**
PRODUITS À RECEVOIR **13**

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2024			Exercice clos le 31/12/23
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/24	
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	653	653		
Immobilisations corporelles	2 028	676	1 352	2 028
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 682	1 329	1 352	2 028
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises				
Avances et acomptes versés				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 051	4 750	8 301	14 237
Autres créances	2		2	385
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	42 500		42 500	41 059
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	55 552	4 750	50 802	55 680
TOTAL ACTIF (I + II)	58 234	6 079	52 155	57 709

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/24	Exercice clos le 31/12/23
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	9	94
Résultat de l'exercice	10 257	11 015
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	21 265	22 109
PROVISIONS (II)	4 015	9 349
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	67	2 344
Dettes fiscales et sociales	26 807	22 375
Comptes courants d'associés		1 532
Produits constatés d'avance		
Autres		
TOTAL DETTES (III)	26 874	26 251
TOTAL PASSIF (I + II + III)	52 155	57 709

RÉSULTAT

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	103 703	92 320	11 383	12%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation				
Autres produits	9 358	12 010	(2 652)	-22%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	113 060	104 329	8 731	8%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achat d'approvisionnements				
Variation de stock d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes	24 575	23 337	1 238	5%
Impôts, taxes et versements assimilés	663	596	67	11%
Rémunérations du personnel	49 094	43 024	6 070	14%
Charges sociales	17 213	15 061	2 152	14%
Dotations aux amortissements	676		676	
Dotations aux provisions	8 765	9 349	(584)	-6%
Autres charges	8	4	4	95%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	100 994	91 371	9 623	11%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	12 067	12 959	(892)	-7%
Produits financiers (III)				
Produits exceptionnels (IV)				
Charges financières (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 810	1 944	(134)	-7%
BÉNÉFICE OU PERTE (I - II + III - IV + V - VI - VII)	10 257	11 015	(758)	-7%

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FAITS ESSENTIELS DE L'EXERCICE AYANT UNE INCIDENCE COMPTABLE

Néant.

2. CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

Application anticipée du nouveau plan comptable défini par le règlement ANC n° 2022-06.

3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GENERALES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, homologué le 26 décembre 2023, adopté par anticipation pour le présent exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.
Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	653			653
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	653			653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	2 028			2 028
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	2 028			2 028
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2 682			2 682

AMORTISSEMENTS

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		653			653
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		653			653
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles			676		676
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			676		676
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		653	676		1 329

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Immobilisations				
Stocks et en cours				
Clients et comptes rattachés		4 750		4 750
Autres actifs				
TOTAL GÉNÉRAL		4 750		4 750

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques	9 349	4 015	9 349	4 015
TOTAL GÉNÉRAL	9 349	4 015	9 349	4 015

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	8 303	8 303	
Charges constatées d'avance			
TOTAL CRÉANCES	8 303	8 303	

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	67	67		
Dettes fiscales et sociales	26 807	26 807		
Comptes courants d'associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	26 874	26 874		

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67
Dettes fiscales et sociales	18 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	18 853

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	